

# Flash Info

## Venizy



### Juillet/Août 2019

Ouverture du secrétariat de mairie  
Lundi : 14h00 à 17h00  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h  
Samedi : 10h30 à 12h (permanence)  
Tél 03 86 35 09 76  
mairie-venizy@orange.fr  
<http://www.venizy.fr>

**Secrétariat de Mairie** : Modification des horaires en Août. Le secrétariat sera ouvert les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00.

Permanence d'un élu : Les samedis de 10h30 à 12h.

**FERMETURE DU 12 AU 17 AOUT.**

**L'Agence Postale Communale** sera fermée du 5 août au 23 août inclus.

**Bibliothèque** : Pendant les vacances d'été, la bibliothèque ouvrira uniquement les vendredis 12, 19, 26 juillet et le vendredi 2 août de 17h30 à 19h30.

**Festivités des 13 et 14 juillet** : Samedi 13 :

22 h 00 : Retraite aux flambeaux (départ salle polyvalente).

23 h 00 : Feu d'artifice suivi d'un bal gratuit.

Dimanche 14 :

13 h 00 : Inscriptions concours de pétanque qui débutera à 13h30

15 h 00 : Activités organisées par le Foyer Rural

18 h 30 : Apéritif offert par la municipalité suivi du barbecue des pompiers.

Nous souhaitons des bénévoles pour le montage des barnums le dimanche à 10 heures.

**La poste, bibliothèque** : Les travaux de rénovation commenceront le 1<sup>er</sup> juillet.

**Travaux de rénovation du réseau d'eau potable** : La rénovation du réseau se poursuit. Même si c'est pénible pour tout le monde, cela est nécessaire pour atteindre nos objectifs d'avoir un réseau sans fuite au plus tôt et pour l'avenir.

La Grande Rue ainsi que l'avenue des Ouches seront remises en état à partir du lundi 1<sup>er</sup> juillet.

C'est l'occasion de réfléchir et trouver le meilleur moyen de réguler la vitesse toujours excessive sur ce parcours. Nous avons décidé d'adhérer à l'Agence Technique Départementale (ATD) qui a pour mission d'aider les collectivités à résoudre ce genre de problème.

Une étude technique sera engagée pour répondre à la demande des riverains, exaspérés par le trafic incessant et chaotique. La décision sera prise avec tous les riverains selon les données techniques et scientifiques étudiées par l'ATD. La décision de l'engagement sera prise au prochain conseil, le 22 juillet.

**Accès Internet Très Haut débit (FTTH)** : Les premiers travaux commenceront fin juillet. Avec le flash Info de septembre, nous vous informerons plus en détail sur le déroulé des travaux et la mise en service de l'accès Internet très haut débit.

**Recto/Verso**

**Hangar à bois décheté** : Il ne reste plus que la plateforme d'accueil à finir. La structure béton a été validée par l'organisme de contrôle DEKRA. L'aspect architectural d'ensemble semble satisfaisant, les parois béton seront peintes et agrémentées de rosiers. La première livraison de bois décheté pourra avoir lieu dès le 1<sup>er</sup> juillet.

**Le fleurissement de la commune** : Réalisé par nos factotums et accompagnés par Victor et Adrien, cette démarche occupationnelle, avec l'accord de leurs parents, fera l'objet d'une convention. Avec la canicule qui s'installe, nous comptons sur votre aide pour arroser les plantations.

**La fracture numérique** : La demande de subvention à l'organisme GIE IMPA a été refusée. La poste a été sollicitée pour prendre en charge et répondre à ce besoin. Un dossier est en cours.

**Réseau d'eau** : La fuite à Vigny a été trouvée, permettant de diviser par deux la consommation d'eau journalière. Nous pouvons féliciter la persévérance et l'obstination de nos deux agents. Le réseau d'eau de Venizy est totalement maillé avec des vannes d'arrêt, permettant ainsi un meilleur contrôle des débits de fuite.

**Réseau d'assainissement** : Nous constatons que les paniers sont chargés anormalement de corps étrangers : **lingettes, serviettes, tampons, ...** Seules les eaux usées issues des toilettes, des salles de bain, des éviers et des machines à laver doivent se déverser dans le réseau.

Chaque semaine, et particulièrement dans la station de la **rue du Bouton**, un panier anormalement chargé en lingettes, gravillons et en graisse est relevé. Cette station concerne les réseaux de **la rue de la porte guyot, de la grande rue et de la rue du bouton**. Nous demandons aux usagers de ces rues d'adopter un comportement citoyen pour éviter ces surcharges. Si ce problème persiste, nous serons dans l'obligation de faire des contrôles plus précis, pour cibler les habitations en cause.

**Les Amis du clocher et du patrimoine** organisent en collaboration avec l'office du tourisme Serein Armance le **samedi 6 juillet à 21h00 « la Nuit des Eglises » en l'Eglise Notre Dame de Venizy**. Vous pourrez assister à une soirée intitulée « **Un parcours enchanté** ». Les animations qui vous seront proposées alterneront avec des chants religieux de la Renaissance interprétés par l'Ensemble Vocal de Saint Florentin. Vous êtes tous invités à franchir le seuil de la rencontre, du dialogue, du partage et de la découverte. Nous terminerons la soirée autour d'un verre de l'amitié. Venez nombreux participer, à cette animation **gratuite** !

**Commande groupée de fioul** : Dans le cadre des activités du CCAS, il vous est proposé de bénéficier d'une commande groupée de fioul premium afin de bénéficier d'un tarif avantageux. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire. Pour cela vous indiquez au secrétariat de la mairie votre nom, prénom, adresse, N° de téléphone et le volume souhaité. Délai d'inscription jusqu'au vendredi 6 septembre 2019 et livraison à partir du 9 septembre 2019.

**Contrôle des subventions des associations** : Les associations qui ont reçu une subvention de plus de **1 000 €** par an font l'objet d'un contrôle. On vérifie la bonne utilisation des fonds conformément au projet établi lors de la demande de subvention.

« Le Foyer rural » ainsi que « Les Amis du clocher et du patrimoine » répondent parfaitement à nos critères. Nous attendons début juillet la réponse du Conseil d'administration de « Venizy Flore » pour les **3 700 €** de subvention non consommée. En effet, un montant total de **10 700 €** de subvention a été accordé en 2015, 2016, 2017 et 2018, pour le fleurissement communal et ses accessoires.

**La Petite Venise, vide-grenier du 15 Août** : Pour les habitants, la réservation n'est pas nécessaire s'ils s'installent devant chez eux. 1 mètre est offert à partir de 2 mètres. L'installation commence à partir de 6h00. Il est impératif de ne pas se garer rue des Forges, rue de l'Hôpital, rue du Bouton et sur le parking de la bibliothèque ce jour-là.

Le vide-grenier est devenu un succès local et est un des plus importants du secteur.